

Niveau agrégé (8 postes dont 6 pour les actifs occupés)	Niveau détaillé (42 postes dont 32 pour les actifs)
1 - Agriculteurs exploitants	10 - Agriculteurs exploitants, taille de l'exploitation non précisée 11 - Agriculteurs sur petite exploitation 12 - Agriculteurs sur moyenne exploitation 13 - Agriculteurs sur grande exploitation
2 - Artisans, commerçants, professions libérales	21 - Artisans 22 - Commerçants et assimilés 23 - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
3 - Cadres, professions libérales	31 - Professions libérales 33 - Cadres de la fonction publique 34 - Professeurs, professions scientifiques 35 - Professions de l'information, des arts et des spectacles 37 - Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise 38 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
4 - Professions intermédiaires	42 - Instituteurs et assimilés 43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social 44 - Clergé, religieux 45 - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique 46 - Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises 47 - Techniciens 48 - Contremaîtres, agents de maîtrise
5 - Employés	52 - Employés civils et agents de service de la fonction publique 53 - Policiers et militaires 54 - Employés administratifs d'entreprise 55 - Employés de commerce 56 - Personnels des services directs aux particuliers
6 - Ouvriers	62 - Ouvriers qualifiés de type industriel 63 - Ouvriers qualifiés de type artisanal 64 - Chauffeurs 65 - Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport 67 - Ouvriers non qualifiés de type industriel 68 - Ouvriers non qualifiés de type artisanal 69 - Ouvriers agricoles
7 - Retraités	71 - Anciens agriculteurs exploitants 72 - Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise 74 - Anciens cadres, professions libérales 75 - Anciens membres de professions intermédiaires 77 - Anciens employés 78 - Anciens ouvriers
8 - Autres personnes sans activité professionnelle	81 - Chômeurs n'ayant jamais travaillé 83 - Militaires du contingent 84 - Elèves, étudiants 85 - Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités) 86 - Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)